



CUMUNITÀ  
D'AGGLUMERAZIONE  
DI BASTIA

Décision du 4 novembre 2022

DECISION DU PRESIDENT DE LA  
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BASTIA  
PRISE EN VERTU DE LA DELEGATION D'ATTRIBUTION DU CONSEIL

**OBJET : Acquisition d'un véhicule VL d'occasion pour la direction de la collecte**

Le Président de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics en date du 1<sup>er</sup> avril 2019 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2B-2021-09-28-00002 du 28 septembre 2021 portant dernière modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Considérant que le Conseil a élu Louis Pozzo di Borgo, Président de la Communauté d'Agglomération de Bastia, le 10 juillet 2020 ;

Considérant que selon l'article L5211.10 du CGCT, le Président peut recevoir délégation d'une partie des attributions du Conseil, organe délibérant, à l'exception de celles qui lui sont expressément réservées par la loi ;

Considérant que pour une bonne administration et une plus grande efficacité de l'action communautaire, le Conseil, par une délibération en date du 24 juillet 2020, a délégué au Président les attributions suivantes :

*En matière de commande publique :*

- *En matière de fournitures et services :*

*Préparation, passation, exécution et règlement des marchés et accords-cadres d'un montant inférieur au seuil défini à l'article R2122-8 du Code de la commande publique (40000€ HT à ce jour) ;*

Considérant que la Direction de la Collecte a besoin d'un véhicule afin que les ambassadeurs du Tri puissent assurer les missions qui leur incombent ;

Vu le devis présenté ;

Vu que les crédits sont prévus au budget 2182, chapitre 21 ;

**OBJET : Acquisition d'un véhicule VL d'occasion pour la direction de la collecte**

**APPROUVE**

Le devis n° SPFR000NS968172812 du 03/11/2022 et le Bon de commande n° SPFR000NS968172812 du 03/11/2022 de la Société Insulaire Automobile – LD Alta Di Bevinco – 20620 BIGUGLIA, pour un montant de 9916.67 € HT soit 11900.00 € TTC ;

Ainsi fait les jour, mois et an que dessus.



LE PRESIDENT

  
~~Louis POZZO DI BORGO~~

Acte certifié exécutoire  
après dépôt en préfecture  
le 14 NOV. 2022  
et publication ou notification  
du 14 NOV. 2022  
La Directrice de l'Administration Générale  
Nora MOGHRAOUI